

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10196**

### Intitulé

MASTER : MASTER Droit, économie, gestion Mention : Droit Spécialité : Droit public interne et européen Domaine : Droit, économie, gestion

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ministère chargé de l'enseignement supérieur,  
Université Paris 13

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'Université Paris XIII, Recteur de  
l'académie de Créteil

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1967)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

128 Droit, sciences politiques

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

#### **L'emploi**

Effectuer de recherches doctrinales et rédiger des articles et des études juridiques

Enseigner le droit

Traiter du contentieux relatif à l'application du droit européen

Traiter du contentieux entre les particuliers et l'État

Conseiller sur des questions de droit administratif et de droit européen

Rédiger de textes juridiques en matière de droit public et de droit européen et contrôler leur élaboration

S'assurer de la conformité des dossiers de l'administration nationale avec la réglementation européenne

Commenter de textes juridiques

Commenter la jurisprudence administrative et européenne

Rechercher des sources juridiques

Mettre en perspective le droit interne et le droit européen

#### **Situations professionnelles caractéristiques**

Le titulaire du diplôme pourra travailler dans un cadre d'activités international.

Le titulaire du diplôme pourra poursuivre les études au niveau du doctorat et se dévouer à l'enseignement et la recherche.

Le titulaire du diplôme maîtrisera au moins une langue étrangère et tirera profit de la comparaison entre le droit interne et les ordres juridiques d'autres États européens.

Le titulaire du diplôme aura la compétence pour synthétiser la législation européenne et la mettre en perspective avec le droit interne.

Le titulaire du diplôme aura la compétence pour rédiger des notes à toute autorité (publique ou privée) sur toutes questions de droit européen.

#### **Positionnement**

L'activité présuppose une nouvelle approche du droit public interne, sous l'angle de son européanisation.

L'activité se situe dans un cadre européen

L'activité nécessite l'étude permanente et l'analyse de la législation nationale et européenne, de la jurisprudence, de la théorie et des commentaires de droit.

Le titulaire du Master sera capable :

D'étudier et analyser la législation, la réglementation et la jurisprudence à la fois internes et européennes

D'assister et conseiller au sein des ministères, des collectivités territoriales, des entreprises

De traiter de dossiers complexes et de nature litigieuse, confrontant le droit national au droit européen.

D'approfondir la réflexion théorique dans le domaine du droit public interne et européen

D'analyser et synthétiser la théorie et la jurisprudence

De rédiger des rapports ou des actes

De défendre les intérêts des particuliers en vertu de la Constitution ou le droit européen

De contrôler la légalité des actes juridiques

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les titulaires de ce diplôme auront des compétences juridiques élevées devant leur permettre d'intégrer des classes préparatoires aux grandes écoles. Ils pourront travailler au sein de la fonction publique, territoriale ou d'État, mais aussi dans le cadre d'une institution supra-nationale. Les titulaires du diplôme pourront envisager d'exercer une profession libérale ou intégrer la justice administrative. Ils pourront travailler au sein d'une entreprise ou se consacrer à la carrière universitaire.

Les titulaires du diplôme peuvent prétendre aux emplois suivants :

Avocat

Conseiller juridique

Juriste d'entreprise

Juge administratif

Administrateur

Chercheur

Fonctionnaire international

Enseignant à l'Université

### **Codes des fiches ROME les plus proches :**

K2108 : Enseignement supérieur

K1903 : Défense et conseil juridique

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

K1904 : Magistrature

K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

### **Réglementation d'activités :**

Réglementations en vigueur pour certaines professions accessibles à partir du diplôme obtenu, par exemple :

Décision à caractère normatif n°2007-001 modifiant la décision n°2005-003 portant adoption du règlement intérieur national (R.I.N.) de la profession d'avocat (articles 21-1 de la loi du 31 décembre 1971 modifiée).

Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.

Loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique.

Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Règlement (CE, EURATOM) n°723/2004 du Conseil du 22 mars 2004 modifiant le statut des fonctionnaires des Communautés européennes ainsi que le régime applicable aux autres agents de ces Communautés.

Décret n° 97-859 du 18 septembre 1997 portant statut particulier des membres des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel.

Décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié, relatif aux statuts du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.

### **Modalités d'accès à cette certification**

#### **Descriptif des composantes de la certification :**

##### **Semestre 1**

###### *Tronc commun*

Enseignements fondamentaux

UET 3 Droit constitutionnel approfondi et vie politique

UET 4 Droit administratif de l'Union européenne

UET 5 Anglais juridique

UEC 3 Méthodologie et initiation à la recherche

###### *Parcours spécialisé Droit public interne*

Enseignements de spécialité (de parcours)

UEP 1 Droit administratif et science administrative

2 matières obligatoires :

Droit administratif général approfondi

Sociologie de la fonction publique

UEP 2 Droit public économique et fiscal

1 matière obligatoire :

Droit de la concurrence et des contrats

1 matière à choisir parmi les 2 suivantes :

Droit fiscal international et européen

Doctrines fiscales

###### *Parcours spécialisé Droit public européen*

Enseignements de spécialité (de parcours)

UEP 1 Droit administratif européen

UEP 2 Politiques publiques de l'Union européenne

1 matière à choisir parmi les 2 suivantes

Marché intérieur et politiques sectorielles

Services publics européens

UEP 3 Droit économique européen et international

1 matière à choisir parmi les 3 suivantes

Relations extérieures de l'Union européenne

Droit de financements européens et internationaux

Droit des investissements internationaux

##### **Semestre 2**

###### *Tronc commun*

Enseignements fondamentaux

UET 6 Droit constitutionnel de l'Union européenne

UET 7 Théorie du droit et de l'État

UET 8 Contentieux européen

1 matière au choix parmi les 2 suivantes :

Contentieux communautaire approfondi

Contentieux des droits fondamentaux  
 UET 9 Carrières juridiques européennes et internes

1 matière au choix parmi les 2 suivantes :

Culture générale  
 Note de synthèse et techniques rédactionnelles  
 UET 10 Anglais juridique  
 UEC 4 Mémoire  
*Parcours spécialisé Droit public interne*  
 Enseignements de spécialité (de parcours)  
 UEP 3 Aspects spécifiques du droit public

1 matière obligatoire

Histoire des doctrines juridiques

1 matière à choisir parmi les 2 suivantes :

Unité et dualité des juridictions  
 Services publics et privés  
*Parcours spécialisé Droit public européen*  
 UEP 4 Droit constitutionnel européen  
 Contrôle des connaissances

Le diplôme de Master 2 mention droit public interne et européen est délivré dans les conditions suivantes :

Validation des deux semestres, de 30 ECTS chacun. Les notes à l'intérieur d'un semestre se compensent. Les notes des deux semestres se compensent.

Rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche ou d'un mémoire de stage, pour les étudiants du parcours droit public européen, qui optent pour un stage.

*Nature des épreuves :*

Les enseignements du tronc commun de chaque semestre font l'objet d'épreuves écrites, de 3 ou 5 heures suivant l'appréciation de l'enseignant responsable. Les enseignements assurés par deux ou trois enseignants font l'objet d'une épreuve commune. L'enseignant responsable de chaque matière se charge de l'organisation et le déroulement des épreuves communes.

Les enseignements des parcours spécialisés font d'objet d'une épreuve écrite ou orale, selon le choix de l'enseignant responsable, précisé aux étudiants dès la première séance. Les épreuves des enseignements assurés par deux ou trois enseignants sont organisés par l'enseignant responsable de la matière.

Le mémoire porte sur un sujet ayant reçu l'agrément du directeur de la recherche ou du stage et est soutenu devant un jury de deux enseignants.

Une session de rattrapage est organisée en septembre.

**Validité des composantes acquises : non prévue**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants chercheurs du Master Personnes ayant participé aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants chercheurs du Master Personnes ayant participé aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle		X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS****ACCORDS EUROPÉENS OU  
INTERNATIONAUX**

Certifications reconnues en équivalence :  
Dans le cadre du LMD, les unités d'enseignement capitalisables (ECTS)  
peuvent être prises en compte pour d'autres certifications

**Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 25/04/2002 relatif au master publié au JO du 27/04/2002

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17/06/2009 d'habilitation n°20092187

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Décret n°2002-590 du 24/04/2002 publié au JO du 26/04/2002

**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://www.univ-paris13.fr/dsps>

**Autres sources d'information :****Lieu(x) de certification :**

Université Paris XIII, 99 avenue Jean-Baptiste Clément, 93430 VILLETANEUSE

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Université Paris XIII, UFR Droit, Sciences Politiques et Sociales, 99 avenue Jean-Baptiste Clément, 93430 VILLETANEUSE

**Historique de la certification :**

Le Master 2 droit public interne et européen se substitue au Master 2 droit public général